

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE L'ORNE	FORMULAIRE D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 Item 7 « retournement de prairie » (2ème liste locale)	
--	---	---

**Ce formulaire doit être utilisé pour
 le retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans, ou de
 landes et les prairies à rotation longue de plus de 6 ans dès lors que ce retournement
 s'inscrit, en tout ou partie, dans un site Natura 2000.**

**L'installation d'une culture qui entraîne la destruction d'une prairie, doit être considérée
 comme un retournement de prairie.**

Par contre, le semis et le sur-semis sont exemptés d'évaluation des incidences, car ils constituent des pratiques traditionnelles d'entretien des prairies par un travail superficiel du sol.

Ce formulaire permet d'évaluer si le retournement de prairies envisagé aura des conséquences négatives sur les espèces et habitats du site Natura 2000 concerné. Il doit être complété par le porteur de projet et transmis à :

Direction Départementale des Territoires de l'Orne
 Service Eau et Biodiversité (SEB)
 Bureau Nature et Politiques de l'Eau (BNPE)
 cité administrative – place Bonet
 BP 537
 61007 Alençon cedex
ddt-seb-bnpe@orne.gouv.fr

Afin de vous aider à remplir le formulaire, il est fortement recommandé de contacter l'opérateur du site dont vous trouverez les coordonnées sur le site internet de l'état dans l'Orne.

<http://www.orne.gouv.fr/les-evaluations-des-incidences-natura-2000-a6470.html>

Le porteur de projet et son exploitation:

-Nom, prénom : LAMNAT FREDERIC
-Société : INRAE Unité Expérimentale du Pin
-N° pacage : 061008167
-Adresse : BORGLLO EXMES 61310 GOUTTENVILLE, AUGE
-Téléphone : 02.33.39.61.00
-Courriel : frederic.lamat@inrae.fr
-Type d'exploitation agricole :
☐ Elevage ☒ Polyculture-élevage ☐ Culture

L'évaluation des incidences concerne uniquement le retournement des prairies situées en site Natura 2000. Pour autant, des précisions sont demandées sur l'ensemble des parcelles de l'exploitation dans le but d'avoir une vision d'ensemble du projet.

-Surface Agricole Utile (ha) : 334
-Types d'occupation du sol de l'exploitation :

Occupation du sol	Surface (ha)
Prairies permanentes	<u>235</u>
Prairies temporaires	<u>34,5</u>
Cultures	<u>62,5</u>
Autre	<u>2,5</u>
Surface estimée en Natura 2000	<u>334</u>
Dont surface en prairies	<u>269,5</u>

-Chargement annuel à l'exploitation (UGB/Ha) : 1,5

Avez-vous étudié des solutions d'évitement ?

Lesquelles :

Nous devons cet automne 10,2 ha de prairies pour compenser les 11 ha retournés au printemps prochain.

☒ Je certifie qu'aucune solution d'évitement n'est possible à ce retournement de prairie.

L'opérateur du site Natura 2000 a-t-il été contacté ?

☐ Non ☒ Oui

Nom et prénom de la personne contactée : FLORENCE GERARD

1. Le projet

a. Motivations, but du projet

- ☒ Renouvellement en herbe ☐ Autosuffisance en céréales ☐ Production de céréales
☐ Arrêt de l'élevage ☐ autre :

b. Situation du projet

Département(s) concerné(s) par le projet:

ORNE

Commune(s) concernée(s) par le projet:

GOUFFERN EN AUGRE

Références des îlots PAC concernés :

8

La parcelle est-elle contractualisée en MAE : ☐ Oui ☒ Non

c. Maîtrise foncière et maîtrise d'usage

Êtes vous propriétaire de la prairie : ☒ Oui ☐ Non

Si Non avez-vous informé celui-ci : ☐ Oui ☐ Non

d. Surface totale à retourner

10,89 ha

e. Technique prévue

-Utilisation d'un herbicide : ☐ Oui ☒ Non

Si Oui lequel :

-Travail du sol :

☐ Superficiel (<10cm) ☒ Peu profond (10-20 cm) ☐ Profond (> 20 cm)

-Description de la technique employée : (matériel utilisé, ...):

Destruction mécanique de la prairie avec ou sans labour selon les conditions pédo-climatiques de la fin d'hiver.

f. Date des travaux

A quelle(s) date(s), ou période, seront effectués les travaux?

Février à avril 2017

g. Position de la parcelle par rapport au(x) cours d'eau

- La parcelle est-elle :

En contact avec un cours d'eau : Oui ☒ Non ☐

En pente vers un cours d'eau : Oui ☒ Non ☐

Nom du cours d'eau (si connu) : URE

Distance approximative : au contact dans l'extrémité NO de la parcelle

- La parcelle est-elle régulièrement inondée ? ☐ Oui ☒ Non

h. Environnement de la parcelle concernée

(Contacter l'opérateur du site pour vous aider)

- Présence de zones humides : ☐ Oui ☒ Non

- Présence de mare :

☐ Oui Nombre : Superficie totale de ces points d'eau :

☒ Non

-Présence d'éléments du paysage influençant le régime hydrique de la parcelle:

- drainage : ☒ Oui ☐ Non

- Fossés/ rigoles : ☒ Oui ☐ Non

- autres (préciser le(s)quels?) :

Ces éléments doivent être matérialisés sur une carte
(l'usage de l'orthophotoplan est recommandé)

- Le retournement de prairie est-il accompagné d'un arrachage de haies * :

☐ Oui : indiquer le nombre de mètres arrachés :

☒ Non

- Le retournement de prairie est-il accompagné de travaux de drainage*:

☐ Oui : indiquer la surface à drainer :

☒ Non

*Il est rappelé que l'arrachage de haie et les travaux de drainage doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences préalable spécifique, voire d'autres démarches réglementaires dans certains cas.

Précisions ou autres éléments de description du projet :

Retournement de cette prairie pour continuer nos rotations culturales. Ongles et avoir des prairies productives afin de fournir des fourrages en quantité et qualité à nos chevaux expérimentaux.

2. Identification du/des site(s) Natura 2000 concerné(s)

(Contacter l'opérateur du site pour vous aider)

Nombre de sites Natura 2000 concernés : 1

Nom et code des sites Natura 2000:

Nom du site : Brouzes et vergers du Sud Pays d'Auge
Code du site : FR 2502 019

Nom du site :

Code du site : FR.....

Milieux naturels et espèces Natura 2000

Espèces et/ou Habitats d'intérêt européen	Présent(s) sur l'emprise du projet Oui/Non	Commentaires sur l'incidence du projet
Pique Poine	Non	Les prairies ne sont pas l'habitat de ces trois espèces protégées.
deuxième Coiff	Non	
Volant		
Grand Capericorne	Non	

3. Analyse des incidences

(Contacter l'opérateur du site pour vous aider)

Au regard des éléments de description indiqués ci-dessus, veuillez apprécier les incidences que votre projet est susceptible d'avoir sur le(s) site(s) Natura 2000 :

- ☒ les prairies ne se situent pas dans un site rivière et il n'y a pas d'habitat ni d'espèce d'intérêt européen sur les parcelles ⇒ le projet ne devrait pas avoir d'incidences sur le site.
- ☐ les prairies ne se situent pas en site rivière mais soit il y a présence d'habitat(s) ou d'espèce(s) d'intérêt européen sur la (les) parcelle(s), soit il y a présence de haies sur la (les) parcelles ⇒ possibilité d'incidences ⇒ si l'évitement n'est pas possible des mesures d'atténuation doivent être mises en place.
- ☐ les prairies se situent en site rivière ⇒ possibilité d'incidences ⇒ si l'évitement n'est pas possible des mesures d'atténuation doivent être mises en place.
- ☐ les prairies se situent en site rivière et des habitats et/ou des espèces sont présents sur les parcelles ⇒ possibilité d'incidences ⇒ si l'évitement n'est pas possible, des mesures d'atténuation doivent être mises en place.

Précisions complémentaires :

(habitats / espèces concernés, type d'incidences,...)

Il y a un bosquet de saules sur le côté de la parcelle
le long de la forêt et nous maintenons une ligne
enherbée le long de ce bosquet.

De plus la pointe NO le long de l'ORE sera
maintenue en prairie permanente.

4. Mise en œuvre de mesures d'atténuation

Si votre projet s'accompagne de mesures d'atténuation, veuillez les préciser ci-dessous.

Plusieurs réponses sont possibles en fonction de la localisation du projet et notamment par rapport aux cours d'eau et à la présence ou non de haies.

☒ maintien d'une zone tampon de 20 m de large par rapport au sommet de la berge du cours d'eau (35 m pour les cours d'eau BCAE en zone vulnérable conformément à la directive « nitrates »)

☐ maintien des haies perpendiculaires à la pente

☐ maintien d'une bande non labourée de 2m, de part et d'autre des haies présentes.

☐ maintien d'une zone tampon autour de l'habitat ou de l'emplacement de l'espèce d'intérêt européen. Précisez la largeur (en m) :

☐ maintien d'une bande enherbée de 5m autour des mares

☒ autres *maintien d'une bande enherbée le long du fossé*

☐ aucune

Dans tous les cas, il est fortement recommandé d'effectuer le labour perpendiculairement à la pente afin de réduire le ruissellement.

Précisions complémentaires :

Nous retournerons par ailleurs 10,2 ha de prairies dès cet automne afin de maintenir la surface en prairies sur l'exploitation

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- un habitat naturel d'intérêt européen risque d'être détruit ou dégradé dans un site Natura 2000.
- une population ou un habitat d'espèce d'intérêt européen risque d'être détruit ou perturbé dans un site Natura 2000.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un/des site(s) Natura 2000 ?

☐ OUI : Le projet aura des incidences sur le(s) sites Natura 2000

☒ NON : Je déclare que le retournement de prairie décrit ci-dessus, accompagné des mesures d'atténuation éventuellement nécessaires, n'aura pas d'incidence sur les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 mentionnés.

Si malgré les mesures d'atténuation des incidences sur le(s) site(s) Natura 2000 subsistent, le projet ne pourra pas être autorisé.

Pièces à joindre à ce formulaire :

☒ une carte de localisation du projet au 1/25 000^e. Cette carte devra situer la/les parcelle(s) concernée(s) par rapport au périmètre du/des site(s) Natura 2000.

☒ un plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, photo aérienne, orthophotoplan ou RPG) indiquant le(s) parcelle(s) concernée(s)

Vous pouvez ajouter tout document que vous jugerez utile pour apprécier la situation.

Veuillez lister les pièces jointes ajoutées :

.....

.....

.....

.....

A (lieu) : *EXMBS*

Le (date) :

01/10/2026

Nom et signature :

Frédéric LAUNAY
Frédéric LAUNAY,
Directeur d'Unité
INRAE
Domaine Experimental du Pin

N° Pacage : 061008147

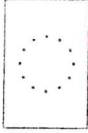
Nom, prénom ou dénomination sociale : INRA DOMAINE EXP PIN
BORCULO

Date de signature : 23/04/2026

Signature électronique : KllHvblh590Lr0GeGZPb9k8UgNbqKIuz

Registre parcellaire graphique 2026 télédéclaré

N° de page : 7/26



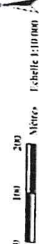
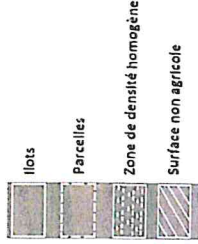
Ilot n° : 8

Surface graphique (ha) : 32,27

Commune(s) concernée(s) par
cette photographie :

GINAI (61190), GOUFFERN EN
AUGE (61474), SAINT-
GERMAIN-DE-CLAIREFEUILLE
(61393), NONANT LE PIN
(61310)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
2	PPH	10,28
3	PPH	11,00
5	PPH	10,99



Coordonnées (XY) du centre de la photographie : 493282/6650852

Date de la photographie : du 05 juin au 09 septembre 2023 © IGN - Extrait de la BD ORTHO®

